



Amicale parlementaire de rugby (APR)

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre
Ministère de l'Économie et des Finances
139, Rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 11 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de nos échanges avec les ligues sportives professionnelles, notamment la Ligue Nationale de Rugby, et les représentants des clubs professionnels, nous souhaiterions attirer votre attention sur le partenariat des entreprises avec les clubs sportifs.

En effet, le modèle économique des clubs sportifs dépend généralement de trois facteurs : la billetterie, les contrats de sponsoring et les droits télévisés. Dans le rugby, par exemple, les revenus de partenariat sont au cœur du modèle économique des clubs. Ils représentent la moitié de leurs revenus, majoritairement en provenance de PME locales, alors que les droits télévisés ne représentent en moyenne que 20 % des recettes.

Or, c'est aujourd'hui une certitude, les entreprises, compte-tenu de la crise sanitaire, seront économiquement et financièrement très fragilisées. Dans ce cadre, elles devront procéder à des arbitrages dans leurs dépenses. Il est à craindre que, malgré leur attachement à leurs clubs et l'intérêt qu'elles tirent de ces investissements, elles soient amenées à supprimer ou réduire drastiquement leurs engagements de sponsoring, ce qui porterait un coup fatal aux budgets des clubs sportifs.

Afin de réduire cet effet, les ligues sportives proposent la mise en œuvre d'une incitation fiscale forte des entreprises à investir dans le sponsoring sportif, en leur accordant de façon exceptionnelle un crédit d'impôt à hauteur de 60 % de leurs dépenses de sponsoring sportif des exercices 2020 et 2021. Pour être incitative, cette mesure, compte tenu du contexte économique qui s'annonce, devrait permettre aux entreprises bénéficiaires de reporter l'utilisation de ce crédit d'impôt sur plusieurs exercices fiscaux.

Sachez, Monsieur le Ministre, que nous soutenons cette proposition. En effet, il en va de la survie de nombreux clubs sportifs qui n'ont aujourd'hui plus de recettes et qui pourraient, très rapidement, voir leur budget s'effondrer. Inciter les entreprises à investir

dans leurs clubs locaux, au-delà de répondre à la situation économique et financière, permettrait à un territoire de faire front commun et ainsi poursuivre un objectif clair pour un territoire.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour échanger et travailler sur l'ensemble de ces éléments.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe FOLLIOT
Député du Tarn
Président de l'Amicale Parlementaire de Rugby

Jean-François PORTARRIEU
Député de Haute-Garonne
Président du XV Parlementaire

François CORMIER-BOULIGEON
Député du Cher
Président du GE sur le Sport

Cédric ROUSSEL
Député des Alpes-Maritimes
Président du GE sur l'Économie du Sport

Cosignataires : Gilbert BOUCHET, Sénateur de la Drôme ; Pierre CABARÉ, Député de Haute-Garonne ; Olivier DAMAISIN, Député du Lot-et-Garonne ; Nathalie DELATTRE, Sénatrice de la Gironde ; Vincent DESCOEUR, Député du Cantal ; Jeanine DUBIÉ, Députée des Hautes-Pyrénées ; Frédérique ESPAGNAC, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques ; Romain GRAU, Député des Pyrénées-Orientales ; Jean-Luc LAGLEIZE, Député de Haute-Garonne ; Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse ; Lise MAGNIER, Députée de la Marne ; Jean-Paul MATTEI, Député des Pyrénées-Orientales ; Rachel MAZUIR, Sénateur de l'Ain ; Pierre MEDEVIELLE, Sénateur de Haute-Garonne ; Brigitte MICOULEAU, Sénatrice de Haute-Garonne ; Patricia MIRALLÈS, Députée de l'Hérault ; Jean-Michel MIS, Député de la Loire ; Alain PEREA, Député de l'Aude ; Patrice PERROT, Député de la Nièvre ; Alain RAMADIER, Député de Seine-Saint-Denis ; Didier RAMBAUD, Sénateur de l'Isère ; Jean-Bernard SEMPASTOUS, Député des Hautes-Pyrénées ; Valérie THOMAS, Députée du Puy-de-Dôme ; Laurence VANCEUNEBROCK, Députée de l'Allier.

Copie à Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports.